

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **A Nedde, dans le Limousin les 10 et 11 juin 2009, comment protéger les zones humides et les têtes de bassin ?**

Les zones humides des hauts bassins hydrographiques sont des milieux écologiquement riches pour la diversité des espèces présentes, leur rôle essentiel dans la continuité des corridors écologiques, et leur contribution à la préservation de la quantité et de la qualité de l'eau. Ces zones sont aussi caractérisées par leur inscription dans un tissu rural devenu fragile.

Malgré ces enjeux forts et bien partagés, les projets engagés pour leur préservation sont encore peu nombreux. La raison en est certainement la faible connaissance de ces espaces sensibles et l'absence de certitude sur les actions à conduire.

Dans ce contexte, les acteurs du Plan Loire Grandeur Nature ont choisi de promouvoir la préservation des têtes de bassin au travers de la plate-forme « eau, espaces, espèces »<sup>1</sup>. Ces actions peuvent également bénéficier de crédits européens, dans le cadre du « Programme Opérationnel Plurirégional FEDER Loire ».

L'objet du séminaire technique sur les « zones humides des têtes de bassin versant », des mercredi 10 et jeudi 11 juin 2009, à Nedde, dans le Limousin (Haute-Vienne) est de définir les problématiques à prendre en compte et les priorités d'actions à engager sur ces territoires pour un développement durable harmonieux, conciliant des conditions de vie pérennes pour leurs habitants avec la préservation de leur environnement.

Ce séminaire réunira 80 participants principalement du bassin de la Loire, pour un échange d'expériences entre les différents partenaires. La localisation sur le plateau de Millevaches, réputé pour l'abondance de milieux humides, (Millevaches signifie mille sources), permettra de visiter plusieurs sites et projets remarquables.

Ce séminaire est organisé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, pilote de la plate-forme « eau, espaces, espèces » et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, l'Établissement Public du Bassin de la Vienne, le Conservatoire des espaces naturels en Limousin et le Syndicat Mixte « Monts et Barrages ».

Pour toutes informations :

[http://www.centrederessources-loirenature.com/home.php?num\\_niv\\_1=1&module=agenda&archive=0](http://www.centrederessources-loirenature.com/home.php?num_niv_1=1&module=agenda&archive=0)

- Benoit JÉHANNET, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (02.38.24.55.00)
- Lucien MAMAN, Agence de l'eau Loire-Bretagne (02.38.49.75.55)

Avec le soutien financier de :



et le partenariat technique de :



<sup>1</sup> Pilotée par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, avec l'appui de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels